CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E58817** **VALABLE JUSQU'AU** **27/04/2027**

ÉDITÉ LE 20/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1982

Raison sociale : SOCIETE D'EXPLOITATION JEAN PIERRE RIJOL

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 25/04/2018

Capital : 100 000

15 AVENUE MONSEIGNEUR CHAUVIN
17500 JONZAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINTES 323 528 794

Siret : 323 528 794 00015

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 5414935

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 019110V1247000/001 289356/111

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 019110V1247000/001 289356/111

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 05 46 86 54 11 **Fax :** 05 46 48 03 89

Portable : 06 82 82 82 28

Responsabilité légale :
MENARD JEAN-PIERRE PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.rijol-batiment-jonzac.fr

E-mail : jp-rijol@rijol.fr

Effectif moyen : 34 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 034 949 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	34	14/05/2024
2251	Ouvrages étanches en béton armé et béton précontraint (Technicité courante)	34	23/02/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/02/2026 15:06

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.